

Bibliothèque de l'Université Laval
ADOC : Services offerts et modalités d'utilisation

Description

Le service ADOC est un service offert aux membres de la communauté universitaire permettant l'obtention à distance d'un document et ce, que celui-ci soit disponible à la Bibliothèque de l'Université Laval ou qu'il soit nécessaire de le demander par prêt entre bibliothèques.

Cependant, certaines limitations s'appliquent et il est possible que le service ne soit pas offert dans certaines situations à des catégories d'utilisateur. Ces limitations peuvent être reliées aux politiques en vigueur (tel le prêt des périodiques qui n'est pas permis aux étudiants du 1er cycle) ou à la nécessité de limiter le service aux clientèles qui en ont un réel besoin (pensons aux usagers éloignés de Québec). Malgré ces limitations, il faut rappeler que le service ADOC est un élargissement important à nos services d'accès à l'information.

Étant donné que ce service génère des frais, l'utilisateur qui désire s'y abonner doit posséder une réquisition ouverte valide ou avoir un dépôt d'au moins 50\$ au service de p.e.b. concerné. Dès que le montant est épuisé, l'utilisateur sera averti de régulariser sa situation. Notons que la procédure qui permet à un usager de payer comptant ses demandes de p.e.b. continue à s'appliquer.

Remarques

1. La «Région de Québec» comprend les municipalités suivantes : Ancienne-Lorette, Beauport, Boischatel, Cap-Rouge, Charlesbourg, Charny, Fossambault-sur-le-lac, Lac-Beauport, Lac-Delage, Lac-Saint-Charles, Lac-Saint-Joseph, Lévis, Loretteville, Pintendre, Québec, Saint-Apollinaire, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Émile, Saint-Étienne-de-Beaumont, Saint-Étienne-de-Lauzon, Sainte-Famille, Saint-Ferréol-des-Neiges, Sainte-Foy, Saint-François, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Henri-de-Lévis, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Jean-d'Orléans, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Laurent, Saint-Nicolas, Sainte-Pétronille, Saint-Pierre d'Orléans, Saint-Rédempteur, Saint-Romuald, Saint-Tite-des-Caps, Shannon, Sillery, Stoneham, Val-Bélair, Vanier, Village-des-Hurons.

Il n'y a pas de livraison par courrier postal dans ces localités. Pour avoir accès au service ADOC, un usager faisant une demande d'une de ces municipalités doit indiquer une adresse faisant partie du réseau du courrier interne.
2. Les usagers qui ont obtenu une monographie de la collection de la BUL devront voir au renouvellement en libre-service de leur emprunt s'ils désirent prolonger leur emprunt. La démarche à suivre sera fournie avec le document.
3. L'adresse de retour des monographies sera le comptoir du prêt concerné (une étiquette auto-collante sera fournie). Les frais de retour sont à la charge de l'emprunteur.
4. Les frais d'envoi incluent : 1. les frais de manutention, 2. les frais de poste, 3. les assurances et 4. les fournitures requises et, si nécessaire, 5. les frais de photocopie.
5. Le demandeur doit nécessairement venir chercher au p.e.b. concerné les monographies obtenues par prêt entre bibliothèques.

ADOC

Modalités d'utilisation

Demandeur B		Type d'opération				
		Prêt de documents disponibles à l'université Laval			Prêt de documents provenant d'une autre bibliothèque (prêt entre bibliothèques)	
		Monographies	Publications en série		Monographies	Publications en série (photocopie)
			Périodiques courants	Périodiques reliés		
Pouvant être rejoint par le courrier interne	Résidences	Service non disponible	Service non disponible	Service non disponible	Limité aux étudiants gradués Frais suivant la tarification du p.e.b. Livraison au comptoir du p.e.b.	Limité aux étudiants gradués Frais : suivant la tarification du p.e.b. Livraison par courrier interne ou au comptoir
	Autres adresses	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Prêt du document (limité aux documents BNF et VCH) Aucun frais	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Photocopie (limitée aux documents BNF et VCH) Frais de photocopie : 5\$	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Prêt du périodique (limité aux documents BNF et VCH) Aucun frais	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Frais : suivant la tarification du p.e.b. Livraison au comptoir du p.e.b.	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Frais : suivant la tarification du p.e.b. Livraison par courrier interne ou au comptoir
Ne pouvant être rejoint par le courrier interne	Région de Québec	Service non disponible	Service non disponible	Service non disponible	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Frais : suivant la tarification du p.e.b. Livraison au comptoir du p.e.b.	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Frais : suivant la tarification du p.e.b. Livraison au comptoir du p.e.b.

	Autres adresses	Offert à tous. Prêt du document (limité aux documents BNF et VCH) Frais d'envoi : QC, Ont. : 5\$ Canada : 10\$ Hors Canada : 15\$	Offert à tous. Photocopie (limitée aux documents BNF et VCH) Frais d'envoi : courrier : 5\$ fax : 5\$ (pour les 10 premières pages) + 0,50\$ (pour les pages 11 +)	Offert à tous. Photocopie (limitée aux documents BNF et VCH) Frais d'envoi : courrier : 5\$ fax : 5\$ (pour les 10 premières pages) + 0,50\$ (pour les pages 11 +)	Service non disponible	Limité aux étudiants gradués, professeurs et employés de l'UL. Frais: suivant la tarification du p.e.b. + 5\$ (si la livraison est requisse) Livraison par courrier ou au comptoir du p.e.b.
--	------------------------	--	---	---	------------------------	---